

Compte rendu de la réunion du 10 septembre 2009
Groupe « souffrance psychique et suicide »

Etaient présents

Mme Cathy Bourhis, Chargée de projet, CODES 56
M. François Cardron, Coordinateur MSA 56
Mme Eliane Conan, Présidente de l'association « Echange et Partage Deuil »
Mme Françoise Evanno, Présidente du Pays d'Auray
Pierre-François Guillemet, Chargé de mission MISACO, Mutualité Française
Mme Anita Guheneuf, Coordinatrice Enfance, association CALM Carnac
M. Eric Le Carour, Vice Président du Pays d'Auray, en charge de la commission service à la population
Mme Brigitte Lelu, Coordinatrice Association « Cheval Emoi », CADA Auray
Mme Josiane Le Guennec, Responsable, association « Alcool assistance croix d'or »
Mme Le Roux, Responsable association « Vie Libre »
Mme Virginie Lemaitre, Chargée d'insertion, Mission Locale du Pays d'Auray
Mme Plunian, ADEP 56

Excusés

Mme Géraldine Guillo, Chargée de prévention AMIEN
Mme Claudine Peresse, Infirmière CFEA Belle île en mer
Hervé Strilka, Coordinateur CODES 56
M. Christophe Terres, Responsable chantier d'insertion (chantier nature de Pluvigner)

Assistés de Nathalie Juyon, Animatrice territoriale de santé du Pays d'Auray

Rappel de l'ordre du jour

- Présentation de la grille de recensement des structures et contacts ressources sur la thématique.
- Présentation des actions de formation d'éducation à la santé proposées par le CODES 56
- Organisation d'une formation au repérage de la crise suicidaire
- Organisation d'une soirée débat sur la prévention du suicide et de la souffrance psychique
- Point sur les autres pistes d'actions identifiées lors de la réunion précédente.
- Questions diverses

1. Présentation de la grille de recensement des structures et contacts ressources sur la thématique

Un premier temps de la réunion est consacré à la prise de connaissance de la grille de recensement des ressources locales, départementales et régionales sur cette thématique.

Cette grille doit servir de socle à la création d'une base de données (outil mis en ligne à terme sur le site Internet du Pays).

Pour chaque thématique de santé prioritaire (addiction, prévention du suicide et de la souffrance psychique, nutrition), une grille de recensement a été constituée et présentée à chaque groupe de travail afin de collecter l'ensemble des remarques et parvenir à un consensus sur sa forme définitive.

Ainsi retravaillées, ces grilles seront envoyées par mail et courrier à chaque structure pour validation. En outre ces grilles seront accompagnées d'un document d'aide au renseignement des critères et d'un questionnaire visant à leur permettre de se positionner sur leur volonté d'apparaître dans la base de données et sur leur engagement à la procédure d'actualisation qui se fera via l'utilisation d'un portail en ligne sur le site.

Ces grilles distinguent trois grandes catégories :

- les structures de prévention – éducation et de promotion à la santé-
- les structures d'accueil, de soutien et d'écoute
- les structures de prise en charge et de soin.

Pour chacune de ces catégories, un classement est fait suivant leur territoire d'intervention : régional, départemental, ou local

Les critères retenus pour l'identification des structures s'inspirent d'un guide édité et réalisé par le CIRRD Bretagne sur la thématique addiction.

Ces critères permettent de mieux identifier le fonctionnement des structures (adresse, horaires d'ouverture, contacts, site internet.....)

Le « champ d'intervention et les modalités d'intervention » sont des critères visant eux à mieux identifier les missions, actions et activités à destination des professionnels et à destination du grand public.

Recueil des observations des membres du groupe :

1. Modifications à intégrer dans le champ « modalités d'intervention » : il faut plus détailler plus l'offre de service avec une déclinaison de ce champ en trois catégories :

- 1. présentation de la structure : ses objectifs, ses principales missions
- 2. Détail de l'offre de service « grand public »
- 3- détail de l'offre à destination des professionnels

2. Le champ « coût » a été jugé non pertinent. La diversité des statuts (associations, collectivités, services de l'Etat) rend ce champ inutile.

3. Contacts professionnels

Les informations qui sont collectées doivent répondre aux besoins de deux catégories de public : le grand public et les professionnels

Il faut donc introduire une hiérarchisation des informations pour :

- permettre une bonne identification « du qui fait quoi » pour la population et
- permettre une meilleure interconnaissance des professionnels entre eux (interlocuteurs et les personnes ressources).

Le critère « contacts professionnels » est donc à intégrer plutôt dans le champ d'intervention des structures au niveau de « l'offre de service à destination des professionnels ».

4. Oublis/ erreurs/ manques

- insérer les point d'accueil et d'écoute jeunes de Vannes et de Lorient
- le planning familial
- le service d'addictologie du Centre hospitalier Bretagne atlantique

5. La place des structures intervenant dans plusieurs champs de la prévention

Se pose la question de la place des structures généralistes intervenant de manière transversale sur plusieurs thématiques de santé, dans la future base de données et du choix des mots clé auxquels elles souhaiteront s'associer pour les recherches dynamiques.

Ce nécessaire travail de hiérarchisation des activités doit se faire en interrogeant les structures mais nécessite également un accompagnement technique par le prestataire informatique. Il ne pourra être engagé qu'à partir du moment où la collecte des informations et des renseignements est réalisée.

Une seconde partie de la rencontre est consacrée à la présentation par Cathy Bourhis des actions de formation conduites par le CODES 56 sur cette thématique

2. Présentation des actions de formation d'éducation à la santé proposées par le CODES 56 et organisation d'une formation au repérage de la crise suicidaire

- La formation au repérage de la crise suicidaire.

Cette action, évoquée lors de la rencontre précédente, est mise en place sur Belle île en mer par le collectif MISACO. Cette action vise à former des professionnels au repérage des signes de souffrance psychique et de crise suicidaire.

Elle s'adresse à la fois à des professionnels, des bénévoles ou des élus.

Elle est animée par des professionnels formés par le professeur Terra à Lyon et se déroule sur 2.5 jours (deux jours de formation et une demie journée d'évaluation et de bilan à distance).

Cette action apparaît être une porte d'entrée intéressante pour le développement de la sensibilisation et des connaissances sur cette thématique. Potentiellement deux catégories de publics pourraient pour la première année, être plus particulièrement ciblées :

- Les professionnels de santé libéraux et notamment les médecins généralistes qui se trouvent souvent confrontés à des situations de souffrances psychiques auxquelles la formation médicale ou continue suivie ne permet pas de répondre totalement.
- Les professionnels et bénévoles associatifs amenés à accueillir du public potentiellement en souffrance.

Remarques :

- Les médecins généralistes restent un public particulièrement difficile à mobiliser notamment sur des temps de formation long.

Cathy Bourhis (CODES 56) présente une expérimentation conduite sur canton de Quéméné sur Scorff auprès de médecins généralistes visant à proposer une formation en version « allégée » sur une soirée. L'objectif étant de permettre une première sensibilisation et une diffusion des outils mobilisables face à ces situations.

Ce format présente l'avantage de s'adapter plus facilement aux contraintes horaires rencontrées par les médecins et peut également être intégré aux programmes de formation médicale continue.

De plus, l'existence sur le pays, de réseaux de professionnels de santé déjà structurés (la maison médicale de garde et l'association des professionnels de santé libéraux du canton de Pluvigner) pourrait faciliter la mise en œuvre de cette action et une plus grande participation.

Il est donc proposé, dans un premier temps, de contacter ces deux réseaux afin d'échanger sur l'intérêt de la démarche et sur les besoins d'informations/ et ou de formations ressentis sur cette thématique.

- Les professionnels accueillant du public en insertion ou jeunes se trouvent souvent confrontés à des situations de souffrances psychiques, face auxquelles ils ont parfois du mal à se positionner. Mme Lelu (CADA Auray) précise que certains professionnels et notamment les travailleurs sociaux se trouvent parfois démunis face aux situations de souffrance psychique. Elle cite en exemple des cas rencontrés par elle et ses collègues parmi le public de demandeurs.

Par ailleurs certaines catégories de publics sont plus touchées par ces situations. De ce point de vue, proposer une formation au repérage de la crise suicidaire dans une approche populationnelle (public âgé, en insertion) constitue une piste à explorer. La mise en place d'une formation pour ces professionnels pourrait donc répondre pour partie aux besoins exprimés.

Sans présumé des suites qui seront données à cette piste, plusieurs contacts pourraient être pris auprès des différents réseaux professionnels pour échanger sur l'opportunité de la mise en œuvre de cette formation.

- **Programme SAS « souffrance et stress en milieu scolaire »**

Cathy Bourhis présente également un autre programme développé par le CODES : « souffrance et stress en milieu scolaire ».

Dispositif qui vise à mieux informer les personnels éducatifs sur les outils existants et sur les accompagnements possibles des situations de souffrances psychiques. Dans ce cadre des formations ont été réalisées.

Les participants soulèvent alors les difficultés à aborder la thématique (souffrance et suicide) en milieu scolaire avec une prise de conscience parfois difficile à impulser. Le développement d'un ensemble d'actions notamment auprès des chefs d'établissements pourrait dans ce cadre représenter un levier d'intervention intéressant.

- **La question de la mise en œuvre des actions de formation sur le territoire dans le cadre du programme d'action 2010**

Le CODES 56 en 2009 a été mandaté pour la mise en œuvre sur le Morbihan, des formations au repérage de la crise suicidaire.

Pour 2010, la question du portage de ces formations par le CODES 56 se pose.

La demande de subvention transmise à l'appel à projet du GRSP se fera soit par le biais de l'animation territoriale de santé soit par l'intégration de formations programmées sur le pays dans le cadre du programme d'action global du CODES. Ce point sera à l'ordre de la prochaine réunion.

La dernière partie de la rencontre est consacrée à la présentation par M. Cardron animateur cantonal de la MSA, du projet de soirée débat sur la prévention de la souffrance psychique et du suicide sur Pluvigner.

3. soirée débat prévention du suicide et de la souffrance psychique

La MSA dans le cadre de son animation cantonale met en place un certain nombre d'actions de prévention en fonction des thématiques privilégiées par les élus des cantons concernés.

Pour le canton de Pluvigner, les élus ont souhaité cette année proposer une soirée débat autour de la prévention du suicide et de la souffrance psychique en s'appuyant sur des outils déjà existants notamment ceux utilisés par les collectifs MISACO.

Il s'agit, suite à la projection d'un ou plusieurs courts métrages traitant de la thématique, d'animer des échanges avec la salle autour des principales questions que soulèvent ces problématiques.

L'objectif étant de permettre à chacun de s'exprimer et de diffuser les informations sur les contacts et structures ressources (associations, soin et prise en charge) aux participants.

Cette action peut s'appuyer, au niveau local sur le réseau de l'ATS afin de mieux diffuser l'information aux partenaires et pour renforcer de la communication à destination du grand public.

La proposition est donc faite d'apporter, si besoin un appui logistique et une aide méthodologique pour la mise en œuvre du projet sur Pluvigner.

La réunion s'achève avec la programmation de la prochaine rencontre du groupe de travail prévue le :

Mardi 20 octobre 2009 à 14h30 dans les locaux du syndicat mixte du pays d'Auray situés 19 place Joffre à Auray.

La prochaine rencontre sera notamment consacrée à l'élaboration des projets de formations au repérage de la crise suicidaire.